



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MAI 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix mai à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24
Pouvoirs : 5
Absent : 0

Date de la convocation : 4 mai 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, LARDON Jean-Yves, MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GARNIER Béatrice, GABIGNON Christophe, GAUTHIER Guillaume, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, VERDUZIER Jean-Bernard, PIAULET Christine, SULLI Bruno, ROYER Freddy, DEBIAIS Viviane, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU
GRIFFON Gaëlle représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par C PIAULET
MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : J-Romuald MINEREAU

DELIBÉRATION N°71

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : REDUCTION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est rappelé que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal détermine librement le **nombre d'adjoints** sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Par délibération du 3 juillet 2020, le nombre d'adjoints a été fixé à 8.

Par délibération du 19 janvier 2021, le nombre d'adjoints a été porté à 7 suite à la démission de Mme Caroline DELPHIN, 1ère adjointe.

Suite à la démission de Monsieur Thierry DESIRE 7ème adjoint, acceptée par Monsieur le Sous-Préfet le 14 avril 2022, il est proposé de porter à 6 le nombre d'adjoints.

L'ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal est le suivant :

- M Dominique CHALLOT : 1er adjoint
- Mme Lydie BARBOTTIN : 2ème adjointe
- M Jean-Romuald MINEREAU : 3ème adjoint
- Mme Yvette MUSCAT : 4ème adjointe
- M Dany BIOTTEAU : 5ème adjoint
- Mme Tetyana DUFFAULT : 6ème adjointe

VU l'article L.2122-2 du CGCT,

VU la démission du poste d'adjoint de Monsieur Thierry DESIRE,

VU l'accusé réception de cette démission par la Sous-Préfecture le 14 avril 2022,

Considérant que les missions de M DESIRE dans les domaines de l'artisanat, du commerce et de l'industrie seront reprises par M le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- fixe à 6 le nombre d'adjoints à compter de la présente ;
- prend note de l'ordre des adjoints dans le tableau du conseil municipal ;
- charge M le Maire des démarches nécessaires.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

